Intervenir pour rééquilibrer

Pour la FRPL Sud-ouest, les indicateurs sont alarmants et les producteurs de lait réclament que la valorisation du prix du lait tiennent compte de cette hausse sans précédent des charges d'alimentation.

Les opérateurs dans la filière laitière (du transformateur à la distribution) doivent tenir compte dans leurs négociations commerciales de ces évolutions et de le répercuter sur le prix payé aux producteurs.

A titre d'exemple une hausse de 30 euros/ 1000 litres au producteur aurait un impact de +2 ct d'€ par litre de lait, de +6 ct pour 200g d'emmental râpé ou pour un camembert et de 1,3 ct pour 4 pots de yaourt nature.

La répercussion vers l'aval de la hausse du coût de l'alimentation est donc possible et indispensable pour le maintien de la production laitière.

Il revient aux pouvoirs publics de prendre ses responsabilités en permettant des prix justes et une répartition équilibrée des marges.

Pour cela, la FRPL Sud-ouest demande aux pouvoirs publics :

- Soutenir et faciliter la mise en place d'un indicateur de marge tout au long de la filière du producteur à la distribution.
- Rendre l'Observatoire des prix et des marges réactif et concret pour les producteurs de lait ;

- Inciter les entreprises laitières privées et coopératives à se restructurer sur les produits industriels et basiques ;
- Favoriser l'investissement pour le développement de marchés exports ;
- Développer un plan « protéines » pour favoriser l'autonomie de la filière française ;
- Prendre en compte les spécificités de l'élevage laitier dans la réforme de la PAC.